



## MECENAT POURQUOI ?

### Les raisons de soutenir notre association sont:

- Aider la seule association de bénévoles qui depuis 25 ans apporte une dimension musicale dans le pays des Ecrins.
- Musiques en Ecrins est soutenue par la région PACA et l'ACCORDEE (festivals labélisés par le conseil général 05)
- Musiques en Ecrins consacre plus de 75 % de son budget à la programmation musicale
- Plus de 3100 entrées en 2017
- Les 8 communes du pays des écrins sont très impliquées
- Les concerts mettent en valeur le patrimoine du pays des écrins
- Nous avons programmé en 2018 : 10 concerts, une conférence musicale sur le patrimoine et une randonnée musicale.
- Nous programmons des musiques variées et des ensembles de grande qualité.
- Notre politique tarifaire est très raisonnable et adaptée aux familles, aux jeunes (gratuité pour les enfants de moins de 12 ans), aux étudiants et aux handicapés
- Nous sommes en relation avec les écoles de musiques.
- Nous avons une action de sensibilisation auprès des scolaires et de leurs parents
- Les subventions des collectivités territoriales et locales sont en baisse.
- Soutenir et encourager les bénévoles qui œuvrent toute l'année.
- Partager nos valeurs culturelles, familiales, touristiques, de convivialité .....

### L'aspect fiscal

- M2E est une association reconnue d'intérêt général et peut donc délivrer des reçus fiscaux qui permettent :

Pour les particuliers ou les exploitants individuels de déduire de leurs impôts 66% des sommes versées au titre des dons et ce dans la limite légale

Pour les entreprises de déduire 60% des sommes versées de leurs impôts et ce dans la limite légale

De bénéficier d'une place gratuite d'une valeur de 15 € par tranche de 60 € de don. Cette place réservée n'est pas nominative et valable pour tous les concerts.

Par ex un don de 120 € revient à un particulier ou à un exploitant individuel ( $120€ \times 0,34 - 2 \times 14€$ ) à 11 € et à une entreprise ( $120€ \times 0,40 - 2 \times 14€$ ) à 18 €

**Pour un don de 600 € le coût résiduel, pour un particulier est de 54 € et pour une entreprise de 90 €**

**C'est donc un coût très modeste pour une aide très appréciable à notre association**